

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abeyille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the preservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over. We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

VOYAGE A LA LUNE.

Mais, au moment de s'embarquer, tout l'équipage se trouva subitement incommodé: l'un avait la migraine, l'autre un rhume, celui-ci la grippe; celui-là un peu de fièvre; total, vingt-cinq maladies différentes. Impossible de partir avec une pareille ambulance. Le public commençant à être impatient, l'inventeur fut obligé de promettre la moitié de la recette à l'innocent qui monterait seul dans la nacelle et tenterait le grand voyage; mais, comme personne n'osait se présenter, mon cousin Laprouche de l'inventeur et lui dit: "J'accepte! donnez-moi la somme" et je m'embarquai dans votre nacelle. Je n'ai pas peur, moi! On m'a compté la somme, et, après l'avoir empochée, j'ai été lancé dans le ballon aux grands applaudissements de la foule. "Bah! c'est mon cousin, c'est ce que vous êtes assez simples pour croire qu'il y a du danger!" Je suis bien sûr que ce ballon ne bougera pas plus qu'une masse de plomb!" En ce moment la corde fut coupée, et le ballon, chargé de gaz pour transporter vingt-cinq personnes, partit comme un éclair. Il s'éleva d'un bond à plus de cinq cents pieds. La foule cria: "Bravo!"

"Crew." "Unwell." "Headache." "Cold." "Croup." "Inventor." "To promise." "Half of the gate-money." "Would attempt." "Broke through." "I accept." "The money." "The money was paid, but counted to him." "Pocketed it." "He jumped into." "Applause." "Simpleton." "Will not move any more than a lump of pig-lead." "Loaded." "Shot out like lightning." "Cleared more than five hundred feet at a bound."

"Crew." "Unwell." "Headache." "Cold." "Croup." "Inventor." "To promise." "Half of the gate-money." "Would attempt." "Broke through." "I accept." "The money." "The money was paid, but counted to him." "Pocketed it." "He jumped into." "Applause." "Simpleton." "Will not move any more than a lump of pig-lead." "Loaded." "Shot out like lightning." "Cleared more than five hundred feet at a bound."

"Crew." "Unwell." "Headache." "Cold." "Croup." "Inventor." "To promise." "Half of the gate-money." "Would attempt." "Broke through." "I accept." "The money." "The money was paid, but counted to him." "Pocketed it." "He jumped into." "Applause." "Simpleton." "Will not move any more than a lump of pig-lead." "Loaded." "Shot out like lightning." "Cleared more than five hundred feet at a bound."

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Mme Cecile Palmer Wild, vs. Frank C. Wild, séparation de corps et de biens. — Mose P. Nicholson vs. son épouse, divorce. — Bernhard J. Zahn vs. Jno. H. Meyers, saisie immédiate, \$100. — Dwyer Piano Co., vs. Richard B. Benton, séquestre, \$500. — Louis Grunewald Co. Ltd., vs. Mme Alfred Sanchez, séquestre, \$330.

Mme Amelia Weitzel Toupart, vs. Maurice Toupart, séparation de corps et de biens. — Geo. Harwood Koppel vs. L. Robin ou Louis Robinowitz, saisie, \$275.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes, mercredi: Mme Betty Durkes, veuve de feu Adolphe Klanschmidt; Elizabeth Schenland, veuve de Henry Weber. Les personnes suivantes demandent l'autorisation d'emprunter: Mme Sophie Ruth Davenport et Mme Ida L. Chaufran.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

Charles Noulet, vs. Frank Lintz, réclamation, \$21.25. — Forster Commagère vs. Jast, réclamation, \$45. — Robert Brown, vs. John F. McCoy, réclamation, \$9.50. — N. O. Ry & Light Co., vs. D. F. Steepon, réclamation, \$45.39; vs. F. M. Curtis, réclamation, \$8.75. — R. L. Schmidt, Inc., vs. Theodore Davis, réclamation, \$25. — Mme A. Leviton vs. A. P. Boudousque, réclamation, \$90.50. — American Brewing Co. vs. W. L. Ollie, réclamation, \$90. — Emile M. Babst Co., vs. Geo. W. Nicoll, réclamation, \$100. — Aug. Chabaud, Inc., vs. Paul Lacourange, réclamation, \$22; vs. Hy. Roux, réclamation, \$20; vs. Chas. J. Wilcox et al., réclamation, \$5.30; vs. Chas. A. Liebel, réclamation, \$7. — Klein Bros., vs. Harry Mohler, réclamation, \$60. — Jno. J. McDermott, vs. Percy H. Kauffman, réclamation, \$23.98; vs. Wm. Roccaforte, réclamation, \$18.90. — Jules D. Feitel vs. L. Keefe et al., in solido, réclamation, \$17.60. — Jas. W. Smither, vs. Andrew Gerde, réclamation, \$60; vs. Stanley C. Arthur, réclamation, \$49.96. — Fritz Jahneke, Inc., vs. Jose A. Morales, réclamation, \$470; vs. Rufus C. Bush, réclamation, \$14.65.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Mme Ellen Birbles à Albert Birbles, portion Cleveland, Canal, Solomon et Hennessy, \$900. — Buchmann. — John T. Williams, et als à Mlle Mary S. Williams, intérêt lot Dryades, Baronne, Howard ave et Galliope; 1-2 lot Derbigny, Josephine et Melpomene; lot St. Patrick, Baudin, Olympia et D'Honnecourt; lot Scott, Baudin, Banks et Pierce, \$9000. — Montgomery. — Mme Geo. Chincley à Crescent City Bldg and Homestead Assn., 2 lots Perdido, Poydras, Clara et Claiborne, \$800. — Stafford. — Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1100. — Stafford. — Juanita Salaun et Lydia S. eggers à J. Watts Kearny and Sons, bail de la propriété No. 508 Ste Pierre, pour un an à \$1750 par mois. — Felix A. Leibe, et als à John Gorman, lot Melpomene, Terpsichore, Magnolia et Robertson, \$1400. — Rogers. — Jean P. Dupont à Mme Edw. J. Shaw, lot St. Anne, Orléans, Alexander et Hennessy, \$1000. — Leopold Jansen et Ferd. S. Kaufman, bail de 3 étages No. 707-09 Canal, pour 60 mois à \$250 par mois. — Victor Carrano, et als à Thomas A. Carr, lot St. Philip, Ursulines, Marais et Liberty, \$1800. — Lautenschlaeger. — Emmanuel L. Weil à Conservative Homestead Assn., lot Carrollton et City Park Avenues, Morzan Boulevard et Dumaine, \$390. — Buchmann. — Acquéreur à Mme Willis P. Grimshaw, la même propriété, \$3300. — Buchmann. — Joseph Demourelle à Suburban Bldg and Loan Assn, lot Tremé, St. Anne, St. Claude et Dumaine, \$550. — Loomis. — Acquéreur à Mme Wm. Ahrens, la même propriété \$400. — Loomis. — H. Dudley Morlier à Jacob Yoerger, lot St. Claude, Marais, Louisa et Clouet, \$2650. — Robert. — Claude H. Smith à David E. Phillips, 2 lots Jasmine, Iris, Wislaria et Franklin, \$1000. — Dresner. — Mlle Marguerite Garnier à Richard Owen et Tony Ackoury, bail du Ivy Theatre, pour 5 ans à \$200 par mois. — Chas. Bertrand et son épouse à Nicholas C. Lala, lot Derbigny, Laharpe, Columbus et Claiborne, \$700. — Cotonio. — Otto F. Briede à John A. Boze, 2 lots Columbia, America, Deers et Franklin, \$200. — Charbonnet. — Mme Wm. S. Fitzmaurice à Hibernia Homestead Assn., portion Annunciation, Laurel, 2me et 3me, \$2400. — Sullivan. — Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$2100. — Sullivan. — Mme Bernard Recurt à Michael Glaser, 2 lots Baronne, Dryades, Ame et Washington, \$2200. — Dreyfous. — Dryades Buiding and Loan Assn, à Albert Hopfensitz, 3 lots Magazine, Constance, Philip et Première, \$6500. — Loomis. — Joseph A. Blythe à Mme Den-

nis, 5 lots Pierre, Buchanan, E. 12me, E. 15me et E. Canal, \$75. — George Koppel à John Burg, lot Lavergne, Bermuda, Delaronde et Pelican, \$3700. — Cahu. — Mary E. Walker et als à German American Homestead, lot Prytania, Perrier, Peniston et Gen. Taylor, \$2400. — Meunier. — Acquéreur à Mme Edward J. Wheelahan, la même propriété, \$1800. — Meunier. — Pine Grove Realty Co., à Jacob S. Dickerson et Alex James, lot Jena, Cadix, Robertson et Freret, \$3340. — Dreyfous. — Acquéreur à Isidore Singer, la même propriété, \$2000. — Dreyfous. — Mme Oscar Steed à Stephen Volgrieger, intérêt dans un lot Magazine, Delachaise, Live Oak et Aline, \$30. — Beer. — Mme Thomas Booth à Geo. H. Kent, lot Camp, Peniston, Magazine et Gen. Taylor, \$2000. — Stafford. — Henry H. Parker, et al à Felix J. Dreyfous, lot Burdette, Adams, Paul et Saruce, \$1500. — Sheriff.

Bureau des Hypothèques.

Wm. R. Gilbert à Frank Palmisano, \$2000, 1 billet, 3 mois, 8 pour cent, lot Pine, Birch, Lowerline et Green. — Manion. — Mme W. M. Featherstun à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$1500, 1 billet, un an 7 1/2 pour cent, 2 lots Magazine, Delachaise, Aline et Constance. — Weil. — Mme Mary Butler à Geo. A. Willey, \$340, 3 billets, 1 an, 8 pour cent, lot Perdido, Gravier, Dupre et Gayoso. — Untereiner. — Richard Shay à Wm. D. Dahmer, \$140, 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, 2 lots Macarty, Burdette, DeArmas et Adams. — Deibel. — Stephen H. Alison à Jas. A. Robin, \$1000, 1 billet, 6 mois, 8 pour cent, 2 lots Macarty, Burdette, DeArmas et Adams. — Deibel. — Richard Owen et Tony Ackoury, bail du Ivy Theatre, pour 5 ans à \$200 par mois. — Chas. Bertrand et son épouse à Nicholas C. Lala, lot Derbigny, Laharpe, Columbus et Claiborne, \$700. — Cotonio. — Otto F. Briede à John A. Boze, 2 lots Columbia, America, Deers et Franklin, \$200. — Charbonnet. — Mme Wm. S. Fitzmaurice à Hibernia Homestead Assn., portion Annunciation, Laurel, 2me et 3me, \$2400. — Sullivan. — Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$2100. — Sullivan. — Mme Bernard Recurt à Michael Glaser, 2 lots Baronne, Dryades, Ame et Washington, \$2200. — Dreyfous. — Dryades Buiding and Loan Assn, à Albert Hopfensitz, 3 lots Magazine, Constance, Philip et Première, \$6500. — Loomis. — Joseph A. Blythe à Mme Den-

Mme C. Trottman à Joseph A. Lautenschlaeger, Jr., \$650, 1 billet, un an, 8 pour cent, lot La. ave Toledano, Howard et Liberty. — Weil. — Wm. R. Gilbert à Frank Palmisano, \$2000, 1 billet, 3 mois, 8 pour cent, lot Pine, Birch, Lowerline et Green. — Manion.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorations de terrain, portant les numéros municipaux 161, 162, 163 et 167 rue Allé, en l'Etat de Louisiane, par les rues Eliza, Powder et Bouby.

Mme Maria Breischer vs. Mme James Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,113 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par le demandeur, Monsieur Oscar Schreiber, Sheriff de cette ville, le 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Deux certains lots de terre, avec toutes les hausses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui y appartiennent en quelque manière, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés comme lots Nos. huit et neuf au Plan No. quatre-vingt-six, par les rues Allé, Eliza, Powder et Bouby, d'après un plan de A. Dellemecourt, voter, dans du 18 mars 1912, et déposés en l'étude de H. P. Carré, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurant chacun trente toises (à peu près) sur six toises, et divisés en deux parties, entre lignes égales parallèles, saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — comptant, le montant au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix à l'adjudication. Oscar Schreiber, Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans. Avocat pour le demandeur. sept-25 oct-2, 3, 10, 22, 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété de valeur et améliorations de terrain, portant les numéros municipaux 337 et 339 rue Thalle, entre les rues Galvez et Mira.

Frank E. Twamey vs. Omer E. Delard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,565 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par le demandeur, Monsieur Oscar Schreiber, Sheriff de cette ville, le 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les hausses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 3, en l'Etat No. 367, borné par les rues Thalle, Erato, Galvez et Mira, d'après une copie topographique d'un plan attaché à un procès-verbal de l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 17 mai 1911, et d'après lequel plan le dit lot mesurant dix sept pieds, dix pouces et cinq lignes, se trouvant à une distance de cent seize pieds et deux lignes du coin de la rue Mira. Saisie sans affaire ci-dessus. Conditions — comptant, le montant au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère. Oscar Schreiber, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. Avocat pour le demandeur. sept-25 oct-2, 3, 10, 22, 29

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P.M. Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.